



La prete nom qui a repris la societe ne regle pas les salaires

Par **aline06230**, le **22/10/2008** à **13:29**

bonjour, mon ami travail dans une societe d'electricite sur monaco rnle 01 septembre 2008 son responsable est parti du jour au lendemain dans un pays etranger avec le materiel informatique et les portablesrnla prete nom de la societe a repris legalement l'entreprise le 15 septembre 2008 rndepuis cette date mon ami n'a toujours pas touche son salaire pour la periode du 15 septembre au 31 septembre rnl'inspection du travail nous a dit que le dossier etait en cours et que la prete nom a transmis son dossier a son comptable pour faire le necessaire mais apparemment ca met beaucoup de tempsrnl'inspection du travail nous demande d'etre patient mais c'est facile a dirernils me dise qu'il n'y a aucun recours a faire et qu'il faut attendre meme si c'est pour plusieurs moisrnaidez nous s'il vous plait rnje ne sais plus quoi faire